ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Association « Les Printemps de l'Orgue » de Villefranche-de-Lauragais

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Le **21 juillet 2026**, à **Villefranche-de-Lauragais**, les personnes dont les noms suivent se sont réunies en Assemblée Générale Constitutive en vue de la création d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Membres fondateurs présents

- **Emanuel ZOZOR**
- **Guilhem PINCE**
- **Marie GUILLAUME**

L'assemblée est présidée par **M. Emanuel ZOZOR**, qui désigne **M. Guilhem PINCE** en qualité de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que cette réunion a pour objet la constitution de l'association **« Les Printemps de l'Orgue »**.

Ordre du jour

- Présentation du projet de création de l'association ;
- Lecture et adoption des statuts ;
- Élection des membres du Bureau ;
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration.

Première résolution

Adoption des statuts

Le Président donne lecture des statuts de l'association.

Après discussion, les statuts sont adoptés **à l'unanimité**.

Deuxième résolution

Élection du Bureau

L'Assemblée procède à l'élection des membres du Bureau.

Sont élus à l'unanimité :

- **Président :** Emanuel ZOZOR
- **Secrétaire :** Guilhem PINCE
- **Trésorière :** Marie GUILLAUME

Les personnes élues déclarent accepter leurs fonctions.

Troisième résolution

Pouvoirs

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Président pour accomplir les formalités de déclaration de l'association auprès des services compétents ainsi que toute démarche nécessaire à son fonctionnement. Le Curé de Villefranche-de-Lauragais est informé de la création de l'association.

Cette résolution est adoptée **à l'unanimité**.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

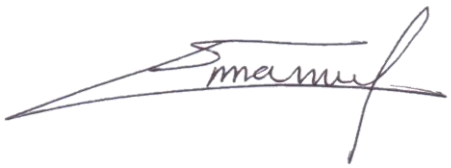
Fait à **Villefranche-de-Lauragais**,

Le **21 juillet 2026**.

Le Président de séance

Emanuel ZOZOR

Signature :



Le Secrétaire de séance

Guilhem PINCE

Signature :



Extrait certifié conforme

Je soussigné,

Emanuel ZOZOR, Président de l'association **« Les Printemps de l'Orgue »**,

certifie conforme le présent extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du **21 juillet 2026**.

Fait à Villefranche-de-Lauragais,

Le 21 juillet 2026.

Emanuel ZOZOR
Président

